



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 avril 2020

N° 4

Présents : Mmes et MM BAREILLE, BERGE, CAPDEVILLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LOUSTAU, LEGRAND, LENOIR, MARTIN, PEYROULET B, PEYROULET J.M, PEYS, SENTAURENS, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : *****

Absents excusés : Mme DE FAUP, MM. LABORDE, NOIR, PARGADE, RUBIO

Secrétaire de séance : M. CAYRON Gérard.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.
Le Conseil Municipal s'est réuni en audioconférence.

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'issue du 1^{er} tour des élections municipales le nouveau conseil n'a pu être installé et donc l'ancien conseil est maintenu dans ses fonctions.

Après la lecture du compte-rendu précédent, Monsieur le Maire fait état des actions menées pendant cette période d'épidémie et de confinement depuis le 17 mars avec le plan de continuité des services municipaux, l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise et le soutien aux personnes isolées à l'Ehpad ou l'Adapei.

- ° La cérémonie du 8 mai au monument aux morts se tiendra en comité « très restreint » vers 11h30.
- ° Les fêtes patronales du 23 au 26 juillet sont annulées.
- ° Les loyers des mois d'avril et mai des professionnels détenant un bail communal sont exonérés.
- ° 7 000 masques en tissus (36 000 euros) ont été commandés. Leur distribution gratuite se fera en matinée le 9 mai ou le 16 mai au Centre Festif ou à la Salle des Sports ou en mode Drive (à définir).

I - ECOLE :

- ° Une reprise progressive dans le respect du protocole sanitaire du ministère de l'Education Nationale a été préparée sous l'impulsion de notre maire adjointe au scolaire Karine Laplace Noble et sa commission en concertation avec l'équipe éducative et l'association des parents d'élèves.
- A partir du 12 mai jusqu'au 25 mai ne seront accueillis que les enfants volontaires de GS-CP-CM2 par groupe de 10 en maternelle et de 15 en élémentaire sur inscription.
- La continuité pédagogique sera assurée pour tous.
- A compter du 25 mai, tous les élèves reprendront les cours en 1/2 classe les lundi et mardi pour les enfants de A à K, les jeudi et vendredi pour les enfants de L à Z.
- ° Les services municipaux de garderie, cantine et centre de loisirs fonctionneront pour les enfants concernés par la reprise ainsi que pour les personnels indispensables à la gestion de la crise.
- ° Une lettre d'information accompagnée d'un questionnaire est transmise aux familles afin de connaître leur décision et leur engagement sur les 3 premières semaines.
- ° Des mesures sanitaires renforcées, des accès multipliés, des horaires décalés, des marquages pour assurer la distanciation seront réalisés. Le personnel ainsi que les enseignants seront dotés de masques et de visières. Le port du masque est à proscrire en maternelle et n'est pas recommandé en élémentaire pour les enfants.
- Grâce à l'action des couturières du village, sous la houlette de la section couture du Réveil Sauvagnonnais, des masques enfants en tissus seront fabriqués. Les élèves les ramèneront chez eux et les utiliseront avec leurs parents.

II - SOCIAL :

- ° Coup de chapeau à notre directeur de la maison de retraite Eric MILOUA qui se bat au quotidien avec toute son équipe pour maintenir le virus hors des murs. Les 7 chambres libres devraient accueillir 5 nouveaux résidents et conserver 2 disponibles pour des cas éventuels à isoler.
- Le retour des bénévoles semble désormais admis.
- ° L'ADMR poursuit son travail avec quelques difficultés à maintenir son effectif salarié.
- ° Les personnes en difficulté sont suivies par l'assistante sociale et le soutien de l'association « Le Petit Plus.
- ° Les aînés isolés référencés sont suivis régulièrement par leur élu de proximité. Les courses alimentaires, de médicaments ou autres sont aussi réalisées en fonction de leur besoin.

III - PATRIMOINE - TRAVAUX :

- ° Les travaux d'accessibilité budgétés vont se poursuivre notamment au club house du tennis.
- La deuxième phase d'isolation du bâtiment abritant la COOP des Luys également.
- ° Pour la résidence jeune, l'architecte finalise les plans après les remarques d'Habitat Jeune pour une réunion de l'ensemble des acteurs en juin.
- ° Le chantier du chemin Péret a repris.
- De même l'entretien des routes avec l'épareuse de la CCLB ou du Département a redémarré tout comme la déchetterie.

IV - ANIMATION :

- ° Toutes les manifestations programmées par les associations ont été annulées et les activités ne devraient reprendre qu'en septembre. Malgré tout le planning de la saison prochaine sera préparé en juin avec toutes les partenaires.

V - INTERCOMMUNALITE :

- ° La CCLB a passé commande de 58 000 masques en tissus. Les services s'attendent à une perte de recette de l'ordre de 1,5 million.
- ° On note également quelques entreprises en difficultés, notamment sur les ateliers relais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.



Fait à SAUVAGNON, le 06 mai 2020

Le Maire,
Jean-Pierre PEYS